

Le Mot du Maire

Six points étaient à l'ordre du jour de la réunion du Conseil municipal du 29 mai dernier. Voici donc un résumé des délibérations prises, unanimement, par vos élus, ce soir-là.



En premier lieu, nous avons renouvelé notre contribution au Fonds départemental de Solidarité pour le Logement, calculée sur la base de 0,30€ par habitant, soit 241,50€ pour l'année 2017.

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la route de Cabannes, nous avons adopté une convention, avec notre Conseil départemental, afin que celui-ci prenne à sa charge la réfection de la chaussée et le coût de la moitié des bordures et caniveaux, soit un montant prévisionnel de 61.105 € HT.

Dans un tout autre domaine, nous avons décidé d'acquérir la propriété PIGAGLIO, soit une maison d'habitation sur un terrain de 4063 m², située au 223 route de Cabannes. Le prix d'acquisition est de 570.000 €, pour lequel les services des Domaines ont donné leur aval.

Situé à l'entrée du village et jouxtant directement le futur pôle de santé, cet immeuble est une opportunité pour permettre à la commune de réaliser une réserve foncière intéressante pour l'avenir.

Quoi qu'il en soit, cette acquisition est subordonnée à l'obtention de subventions.

Une délibération a été prise en ce sens, afin de demander au Conseil départemental, au travers de deux dispositifs, une aide à hauteur de 70 %.

Par la suite, concernant les primes et indemnités versées à nos agents communaux, nous avons adopté – c'est une obligation légale ! - le nouveau régime indemnitaire de référence tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

Enfin, nous avons adopté le rapport d'activités 2016 de notre médiathèque. Celui-ci démontre la qualité du travail réalisé par les bénévoles qui font fonctionner ce service, tout en l'agrémentant régulièrement de nombreuses animations.

Pour clore ce « Mot du maire », je vous invite à retenir plusieurs dates :

- **samedi 10 juin**, à 11h, place de l'école, vernissage de l'exposition « Récup'Art » et visite des « jardinets partagés » des élèves de l'école,
- **samedi 17 juin**, à partir de 19h30, place de l'école, fête de la musique organisée par notre comité des fêtes,
- **samedi 24 juin**, à partir de 10h, place de l'école, fête de l'école organisée par l'association des parents d'élèves,

Mais d'ici là, les **dimanches 11 et 18 juin** prochains, lors des **deux tours des élections législatives**, je vous donne rendez-vous, au bureau de vote, de 8h à 18h, afin de choisir notre député pour les cinq ans à venir.

J'attire votre attention sur le fait que la fermeture du bureau de vote est ramenée à 18h.

Verquières, le 31 mai 2017